

**PROCES-VERBAL D'ETAT DES LIEUX
ENTREE LOCATIVE**

L'an deux mille dix-neuf, le 16 septembre,

Nous soussignés,

Bureau d'Expertises Nicolai & Associés, société à caractère civil sous forme de sprl dont les bureaux sont établis à Wavre, avenue Reine Astrid 16, ici représentée par Michaël Nicolai, Géomètre-Expert Immobilier légalement admis et assermenté près le Tribunal de Première Instance séant à Nivelles, ou tout autre représentant valablement désigné par celui-ci pour le constat des lieux,

Agissant suivant le contrat de location entre :

D'une part : Le propriétaire-bailleur, ici représenté par son régisseur (AIGLON) dont les bureaux sont situés à 1348 Louvain-la-Neuve, dénommé le "bailleur",

D'autre part : Le locataire, occupant des lieux examinés durant l'année académique, dénommé le "preneur",

A l'effet de procéder au constat d'état des lieux du point de vue locatif d'un bien non assujéti à la résidence principale dans l'immeuble sis à

**1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
AVENUE DE L'ESPINETTE 02/001-004
COMMUNAUTAIRE**

que notre requérant de première part donne en location à notre requérant de deuxième part aux termes d'un contrat de location,

afin de déterminer conformément aux articles 1730, 1731 et suivants du code civil, l'état dans lequel le preneur devra, à sa sortie d'occupation, rendre le bien loué, exception faite de ce qui aura péri ou aura été dégradé par vétusté, force majeure ou usage normal, sauf clauses contraires au bail.

Après avoir parcouru ledit immeuble et avoir pris toutes les notes nécessaires au bon accomplissement de notre mission, nous avons rédigé comme suit le résultat de nos investigations.

Notes liminaires relatives à la mission de l'expert :

La mission de l'expert se limite strictement à la description des lieux dans l'état où ils se trouvent le jour de sa visite. Aucun meuble ou équipement n'est déplacé par l'expert. Aucune investigation n'a été faite sous les décors. Suivant ma mission, il n'a pas été tenu compte des défauts constructives si ce n'est à simple titre informatif.

Pour autant que ces équipements existent, il n'a pas été procédé à des investigations concernant :

- l'état et le fonctionnement du réseau d'égout, le réseau électrique,
- les canalisations sanitaires et de chauffage,
- les divers appareils faisant partie de la location qui ne peuvent être appréciés qu'au cours d'une utilisation effective et intensive (four,...).

Ces équipements seront considérés comme étant en bon état ou en état normal de fonctionnement et d'utilisation si après 7 jours d'occupation des lieux, le preneur n'aura pas émis de remarque ou d'objection à leur sujet. Le locataire ou le propriétaire peut demander, dans un délai de 7 jours suivant la réception de l'état des lieux, un avenant au constat établi s'il souhaite voir préciser les points de dysfonctionnement d'équipement. Cet avenant doit être envoyé par fax, courrier recommandé, email ou déposé au bureau de l'expert, la date de la poste ou avis de réception faisant foi.

Les éléments non décrits ou zones non complétées sont présumés dans un état locatif normal ou que leur présence (ou existence) va de soi et ne constitue pas un manquement apparent. Les textes soulignés ou entourés dans le constat ci-dessous précisent le descriptif en cas de dépréciation notamment.

Suivant ou sauf éventuels accords entre parties, les interventions techniques telles que débouchages, éclairage, faites en cours d'occupation et dues à un défaut de jouissance en bon père de famille pourront être mises à charge du locataire/occupant (sauf celles dues à la vétusté). Les bons de travail remis par le service logement et dûment remplis feront preuve de l'accomplissement de ces travaux, et ce dans les règles de l'art.

Les difficultés anormales d'accès de locaux inaccessibles ou non désignés sortent des limites d'une mission normale et usuelle d'établissement d'un état des lieux descriptif. En cas d'absence du locataire au rendez-vous fixé suivant courrier de l'expert ou en cas de visites complémentaires ou de réponses écrites demandées par le locataire, celui-ci supportera le complément d'honoraires de l'expert (coût minimum 100 € htva).

Sauf remarque contraire, les équipements sont en bon état. L'amortissement repris ci-dessous correspond au degré d'usage apparent (BE = Bon état ; HS = hors-service). Les traces de dépréciation s'apparentent à tous dégâts anormaux dépréciant le support et résultant de l'occupation antérieure tels que papier collant, traces de fixations ordinaires, buddies, traces de frottement superficielles. Si existantes, les dépréciations sont, soit notées de façon manuscrite, soit soulignées ou entourées dans les constats.

Sauf remarque contraire, toutes les vitres et portes sont intactes et les lieux sont considérés comme ayant été parfaitement nettoyés avant l'entrée du locataire par le bailleur. Dans le cas contraire, le 1er nettoyage complet sera à demander au bailleur. Contractuellement, il est convenu entre les parties que les lieux seront remis parfaitement propres par le locataire pour le jour de remise de clés (état des lieux de sortie).

Les relevés des compteurs et des clés sont gérés directement par le régisseur qui en conservera les attestations éventuelles.

Le présent rapport ne s'apparente en aucun cas à une enquête de conformité aux exigences de salubrité, sécurité et habitabilité en la matière. Ce type d'enquête doit se faire séparément sur demande spécifique. Les éventuelles informations de sécurité, d'usage des équipements sont à fournir par le bailleur ou consultables auprès du Syndic de la copropriété.

Les parties reconnaissent avoir reçu toutes les informations relatives à la mission confiée. Le mode de communication est le courriel tandis que les documents sont délivrés au format PDF. Conformément aux dispositions du formulaire de consentement d'usage de ses données personnelles dont ils reconnaissent avoir pris connaissance, les parties autorisent la Sprl Bureau d'expertises Nicolai & Associés à faire usage de leurs données personnelles ainsi que des photos prises pour illustrer les activités du bureau notamment sur brochure, sur internet ou de procurer des informations à sa clientèle.

REMARQUES GENERALES :

Sauf remarque contraire, les plafonds sont en béton sous peinture acrylique de ton blanc mat en bon état de présentation. Le tout semble avoir été rénové récemment.

Les murs sont à maçonnerie de blocs de béton sous peinture blanche en bon état de présentation et rénovés récemment. Les perforations et autres clous encore présents sont recouverts de peinture pour la plupart.

Les plinthes sont des éléments en sapin qui semblent nettement traitées avec fixation correcte. Arête supérieure sans peinture et les joints silicone en finition.

Les sols sont en béton lissé avec irrégularité sous peinture pour sol de ton gris et présentant un aspect usagé avec défraîchissement. Suite à l'encombrement de certains locaux, la surface est non complètement visible.

L'électricité est en élément moulé de ton blanc cassé de marque NIKO original, avec interrupteur à plaquette et prise profonde.

Les radiateurs sont en tôle sous peinture de ton blanc à l'état correct mais un peu défraîchie. Induction sous même peinture. Vanne thermostatique de ton blanc de marque DANFOSS légèrement souillée.

Les menuiseries intérieures sont avec des nouveaux encadrements en bois non traité pour les portes vers chambres, une nouvelle porte pour ces chambres. Celles-ci sont reprises dans le descriptif particulier de chacune des chambres. Ancienne porte vers sanitaire avec alvéolaire et encadrement sous peinture blanche réalisée récemment couvrant des petits problèmes de relief et autre irrégularité anciens et assez peu nombreux. Quincaillerie disparate en aluminium éloxé comme reprise ci-après. Les menuiseries extérieures sont des châssis en PVC blanc équipées de doubles vitrages. Poignées en métal thermolaqué de ton blanc. Certaines vitres sont moulées comme repris ci-après.

Les lieux étaient occupés par les locataires avec le mobilier qui était présent en nombre assez important. Dans les meubles de cuisine, équipements de vaisselle divers appartenant à ceux-ci.

CONSTATATIONS

PIÈCE PRINCIPALE :

Plafond : conforme. Au centre, plaquette pour détecteur de fumée déposée ce jour pour problème de pile plate. Deux appliques rectangulaires en plastique opalin type diamanté avec traces de peinture et même une qui est brisée dans l'angle. Insecte mort à l'intérieur et chaque fois deux TL fonctionnels.

Fenêtre : ensemble vénitien et comprenant trois parties supérieures avec deux ouvrants. Les poignées sont griffées et abîmées.

Deux fois deux plaques de sécurité en métal laqué blanc. De la vitrauphanie simplement collée sur les parties inférieures. Les adhérences d'autocollant d'usine plus marquées sur les vitres extérieures. Système de sécurité sur pile avec celui de droite qui est détaché. Petite tablette en PVC marquée de souillures diverses. Vitrage inférieur moulé avec une belle coulée de tartre sur la partie extérieure à droite du centre. Pour le reste, le châssis est masqué ce jour.

En linteau, tringle de ton noir empoussiéré sur trois fixations. Tenture kaki descendant jusqu'au 20 cm du sol avec anneaux chromés. Le tout pour deux pans.

Mur à droite : conforme.

Porte vers couloir à ailette inférieure marquée de dégradations recouvertes. Trois petits éclats juste à droite de la poignée. Encadrement avec éclatement ancien recouvert. Joints silicone passés correctement en jonction avec le mur.

Sur la droite, un interrupteur et en plinthes, un boîtier évidé et une prise électrique. Deux vis sous peinture dans le trumeau et trois clous.

Baie vers cuisine sous peinture.

Radiateur : voir généralités pour une seule plaque.

Mur à droite : étagères IKEA correctement avec quelques traces d'usage. Pictogramme rouge, un extincteur. Fixation placée correctement pour un extincteur à mousse propre. Ancienne fixation sous peinture blanche présente sur son côté.

Porte vers commun : face extérieure sous peinture blanche avec relief sur toute la peinture formant des petits éléments millimétriques. Poignée en métal brossé de ton clair avec élément fixe. L'encadrement est en bois non peint pour la partie principale. Lattes anciennes simplement vissées de ton noir en port extérieur. Face intérieure avec reliefs effet pot d'orange. Quelques traces diverses. Une griffe en arc à 50 cm. Sur la gauche, côté intérieur bien dégradé. Monoplaque et poignée en aluminium brossé.

Sur la gauche, un double interrupteur.

Deux clous pour bricoler dans les tons blancs avec une inscription noire.

En pied gauche, une prise et une prise pour le téléphone avec cache central manquant.

Sur la droite, mur sans remarque.

Plinthes et sol : voir généralités. Suite à un mouvement des chaises, la peinture du sol s'écaille sur des zones parfois importantes d'une dizaine de centimètres. Beaucoup de reliefs pour le reste anciens et peint. Une trace de frottement pour la porte vers le couloir. Sous le radiateur côté cuisine, deux tuyaux sectionnés sur la droite et sous peinture.

Équipements :

- Une poubelle en plastique gris avec couvercle de ton blanc. Le tout est usagé.
- Une table de chevet en stratifié bois sur MDF. État usagé. Les chants plus particulièrement ternis. Quelques éclats.
- Une étagère simple modèle BRICO en sapin pour quatre plateaux. Le tout placé correctement et sans compas de maintien.
- Trois chauffeuses en tissu ton aubergine avec grosses décolorations et même une déchirure centimétrique pour une. Le tout amorti et une déchirure centimétrique pour l'autre et 3 cm² pour la dernière. Le tout est amorti.
- Un tabouret avec assise en plastique noir maculée de peinture blanche.
- Un réfrigérateur BEKO avec deux percussions sur le flanc gauche, une griffe sur la porte inférieure ainsi qu'une petite trace brune sur le côté droit, deux autocollants sur le portillon supérieur. Les poignées plastique sont en bon état.
- Un compartiment congélateur avec une grille en tréfilée de ton blanc avec contre-chant. Trapillon tréfilé avec contre-chant dans les tons blancs. Une ampoule fonctionnant avec cache. Une étagère en verre moulé pour un bac à légumes en plastique translucide en bon état. Dans la porte, une étagère avec couvercle translucide. Quatre petites étagères de ton blanc et une pour bouteilles avec le peigne de fixation qui est détaché et abîmé.
- Une table de salle à manger avec plateau de ton blanc. L'ensemble assez bien usé et marqué de petites dégradations. Griffes et coups de coupures légères sur le plateau.
- Trois chaises avec armatures métalliques. Petites griffes sur les dossiers. Une assise imitation cuir brun en état correct. Les deux assises de ton beige amorties et même complètement déchirées pour l'une.

CUISINE :

Plafond : peinture blanche (voir généralités). Un point lumineux simple avec soquet de ton noir pour ampoule économique fonctionnelle.

Dans les pièces, enduit présentant des effets de talochage sous peinture blanche en état moyen avec en partie inférieure, des traces d'ombrage diverses. Quelques clous sous peinture.

Dans la baie vers pièce précédente, un crochet sous peinture sur la gauche.

Sur la droite, couverture anti-feu en plastique rouge empoussiérée. Le clapet inférieur est absent, un interrupteur et trois crochets autocollants sur sa droite.

Mobilier de cuisine en stratifié dans les tons beiges. Les chants sont de ton bois verni. Les poignées en arc verni et à l'intérieur en stratifié imitation bois. État général correct de l'ensemble.

Mur vers façade : un double ouvrant pour une étagère.

Un espace avec partie entre meuble en stratifié imitation bois.

Sur la gauche, un coup demi centimétrique à mi-hauteur.

Sur la droite, une prise appliquée.

- **Plan de travail** en stratifié imitation bois. Le tout est en bon état général.
- Double ouvrant inférieur pour une planche d'étagère. Deux débuts de gonflement sur la droite.
- Plinthes avec jonction avec le sol un peu irrégulière. Arête sur la droite sous peinture en bon état sur la totalité de la surface.
- Meubles suspendus comprenant quatre ouvrants de dimensions différentes.
- Sur la gauche, une étagère et une découpe pour l'accès à une prise. Une découpe au-dessus de la hotte avec évacuation extensible.
- Sur l'ouvrant central, un autocollant rond. Chaque caisson à droite avec une étagère.

En partie supérieure :

- **Hotte INDESIT**, carrosserie de ton noir. Visière fixe avec verre graisseux. Ampoule non fonctionnelle avec cache présent. Un filtre saturé sur résille métallique de ton gris en bon état. Crédence en stratifié imitation bois avec retour sur la gauche en bon état général. Le retour sur la droite est en stratifié bois avec deux plaques de plexi ton vert kaki collées sur celles-ci. Les traces de silicone de colle apparaissent.
- Une découpe avec silicone de ton blanc pour une double prise semi encastrée propre.
- Un plan de travail en stratifié bois. À gauche de la taque, aspect blanchi sous forme d'un voile de 25 x 20. À droite de la taque, une décoloration en arc sur 12 cm² à environ avec une auréole plus foncée en bord de l'ovale principal. La jonction d'angle est en parfait état.
- Une **taque vitrocéramique WHIRLPOOL** en bon état. Bord sans remarque. Quatre boutons de commande en plastique noir. Les foyers sont propres.
- Un **évier** en inox lisse. État usé de l'ensemble. Tarte en pied du robinet. Encombrement ce jour.
- Un robinet mitigeur à col-de-cygne rotatif et brise-jet propre.

En partie inférieure :

- Un tiroir sans compartiment. Chant abîmé sur la droite.
- Un ouvrant avec une étagère. Les très légers débuts de gonflement sur l'arête inférieure.
- Un **four électrique INDESIT** avec deux boutons de commande. Décor de ton noir et poignée comprise. Vitre extérieure propre. Vitre intérieure avec coulée. Ampoule fonctionnelle. Fond du four avec griffures. Lèchefrite en métal de ton noir marqué de graisse cuite.
- Un faux tiroir inférieur assez bien terni.
- Un ouvrant avec le chant qui est brûlé sur les 10 cm supérieurs. Étagère se prolongeant sur la droite.
- Un double ouvrant avec les poignées qui seront décolorées. Accès à un bas de porte gonflé. L'ouvrant précédent a le bas de porte gonflé, les poignées sont décolorées à l'intérieur avec élément en métal gaufré voilé. Ensemble de deux robinets d'arrêt à tête bloquée.

Plinthes d'aspect terni avec la jonction inférieure qui est abîmée en plusieurs endroits.

Sol : carrelage à dimensions 3 x 3 de ton gris. Une fissure marquée en ondulation, plusieurs carreaux devant l'évier. Quelques épaufrures légères et des grandes différences de tonalité du joint.

COULOIR DE DESSERTE :

Plafond : voir généralités. Premier caisson avec un éclairage IP44 fonctionnel. Débordement de peinture. Une attache pour détecteur de fumée. Un crochet au-dessus du tableau électrique sous peinture. Un globe opalin avec ampoule

fonctionnelle. Il est déboîté. Deuxième caisson avec éclairage IP 44 fonctionnant. Une plaquette de détecteur de fumée sans élément. (Voir généralités).

Porte vers séjour (voir face opposée). Poignée ballottante avec traces de colle. Une petite sur la droite de la poignée.

Sur la gauche, patère en bois avec 6 crochets chromés simplement fixés. Débordements de peinture.

Porte vers chambre avec descriptif repris pour celle-ci. Les encadrements sont en sapin en bon état. Les faces de portes également. Le tout est de très bel aspect.

En premier trumeau, côté chambre 1, un clou.

Couloir vers WC sans remarque.

Partie arrière faisant la continuité.

Porte d'accès avec poignée en aluminium éloxé pour un regard technique. Un regard technique. Face blanche ternie et empoussiérée. Encadrement en bois. Ouverture impossible ce jour.

Sur la droite, tableau électrique LUCA avec portillon plastique translucide. Ligne de disjoncteur bipolaire plus deux différentiels et un tripolaire. Boîtier de sonnette en plastique blanc sur la partie supérieure avec taches de peinture. Couvercle avec taches de peinture et fermeture impossible pour le boîtier.

Une porte vers WC, élément de grandes dimensions et peinture en bon état. Quelques reliefs sous la feuille. Une grille de ventilation propre en partie inférieure. Quincaillerie avec un système de fermeture automatique.

Sur la droite proche de l'angle, un interrupteur.

Porte vers salle de douche (voir porte vers WC). Quelques résidus d'autocollant sous peinture. Quincaillerie à l'identique avec une vis manquante. Grille de ventilation de ton blanc en partie inférieure propre.

Plinthes et sol : voir généralités. Bonne tenue générale de la peinture sur le sol qui épouse les reliefs pour rappel. Traces plus foncées sous la porte vers le séjour.

DOUCHE :

Plafond : peinture blanche usagée, avec craquelures et condensation. Passage des tuyauteries sous peinture blanche non couvrante.

Murs : carrelage 15 x 15 de ton gris. Joints de ton gris plus foncés côté douche. Les joints silicone dans les angles côté douche sont en bon état et propres.

Porte conforme. Des reliefs peints sous peinture transparente. Une plaque ajoutée dans la partie inférieure peinte. Griffes en oblique en tête gauche de la grille. Quelques dégradations en arête inférieure. Deux crochets autocollants en plastique gris. La poignée est détachée avec 2 cm par rapport à la monoplaque. Le verrou fonctionne. L'encadrement est en bon état.

Sur la droite, plusieurs perforations refermées au silicone marquent le carrelage. Une barre en métal chromé, inclinée et vissée directement.

Une potence en métal de ton chromé descellée dans la partie inférieure. Plusieurs perforations anciennes encore présentes. Crochet à hauteur réglable. Une pomme de douche en bon état avec tamis propre. Flexible en plastique annelé sans remarque. Un robinet mitigeur GROHE, bon état. Peu de calcaire sur les deux tubes d'arrivée mais placé correctement.

Lambris de carrelage en pourtour du robinet s'étendant jusqu'au tub de douche et en pourtour à gauche avec élément de ton blanc récemment placé. Quelques problèmes de désaffleurement pour ceux-ci.

Un **tub** de douche de ton blanc. Bonde blanche, couvercle présent. Quelques griffes capillaires pour le reste du fond. Joints silicone en jonction avec le carrelage restés en bon état. Latte plastique sur le rebord avant.

Une jupe de ton gris.

Un éclairage IP 44 fonctionnel propre et complet.

Une barre porte-essuie de 30 cm en métal chromé fixée correctement.

Sol : carrelage 3 x 3 identique de la cuisine. Voile blanchâtre sur les bords.

WC :

Plafond : voir généralités. Tuyauterie sous peinture non couvrante pour rappel.

Mur : carrelage comme rencontré pour la douche : deux ouvertures pour le passage des tuyauteries. Joints de ciment. Pas mal de résonnances creuses éparses sur le mur principal particulièrement. Deux fissures à droite du chambranle supérieur.

Porte : voire face opposée. Verrou fonctionnant. Grille sans remarque. Arête inférieure avec irrégularité. Fermeture avec un frottement important et sur l'ébrasement droit interdisant presque la fermeture. Sur la droite, un interrupteur. Un globe IP44 blanc et vert trié avec ampoule fonctionnant.

À l'arrière du WC, deux perforations non rebouchées en carrelage. Un robinet d'arrêt bloqué.

Un WC en porcelaine sanitaire dans les tons blancs. Vasque propre mais zone d'eau avec un dépôt brun bien prononcé sur toute sa partie inférieure, siège et abattant en MDF laqué de ton brun avec amortisseur blanc pour six en bon état. Fixation avec problème d'oxydation. Réservoir double flux GEBERIT en plastique blanc en bon état. Légères fuites de la chasse ce jour.

Un porte-papier de toilette en inox fonctionnel et déformé ainsi que décoloré.

Sol : carrelage comme repris en douche. Aspect voilé des joints. Quelques traces légères de dépôts sous la vanne d'arrêt.

À droite du WC, carrelage manquant sur deux éléments avec percement dans le sol.

Conseils expert pour la sortie :

- Assurez-vous du bon fonctionnement des équipements (dont éclairage) et propreté des lieux (vitres, sols, mobiliers, prises, etc..) **pour le jour du constat de sortie** (voir obligations contractuelles et entretien en bon père de famille).

- **Conservez trace écrite des accords / courriers établis en cours d'année entre locataire et bailleur.** Munissez-vous de ces documents lors de l'état des lieux de sortie. Etablissez un avenant entre locataire et bailleur si des travaux sont exécutés après votre passage.

Observations complémentaires post état des lieux:

Nous établissons nos constats à un moment précis avec le ou les occupants ou représentant(s). Lorsque les lieux sont déjà occupés et remplis d'effets personnels, les constats de l'expert sont limités à ce qui est visibles et aux zones accessibles (plus particulièrement pour les communautaires). L'état de certains logements évoluent également et des interventions sont également en cours ou programmées par les bailleurs après notre passage comme des remplacements d'ampoules, la finalisation du nettoyage ou encore l'évacuation des encombrants dans les communautaires. Ces travaux sont généralement étalés sur plusieurs semaines après l'entrée. L'expert insiste et invite le locataire à faire part de tout point complémentaire par rapport à l'état des lieux sous 7 jours après la réception de l'état des lieux. Ces observations peuvent être transmises par mail et seront alors annexées au dossier de l'expert pour être examinées lors de la sortie locative.

Clefs : Voir décompte / justificatif Service Logement.

Mode de remise de l'exemplaire de l'Etat des lieux dressé ce jour avec le Locataire :

- Remise au locataire ou son représentant
- Remise postposée : Retrait via gestionnaire / dépôt (logement ou via site web gestionnaire)

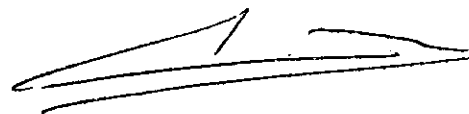
Les relevés des éventuels index compteurs sont faits entre parties. Le locataire est informé de la nécessité de contacter son bailleur / gestionnaire pour les éventuels suivis techniques ou administratifs à faire.

Notre mission étant terminée, nous avons clos et signé le présent procès-verbal d'état des lieux locatif pour servir et valoir ce que de droit à la date ci-dessous.

Pour les parties suivant désignation dans bail

Date de clôture .../.../2019

Signature(s) locataire et/ou pour l'expert en charge :



© Le présent constat, en tout ou partie, ne pourra pas être copié, publié dans aucune circulaire, déclaration d'une quelconque manière sans l'accord de l'expert quant à sa forme et les circonstances dans lesquelles il pourra paraître (sauf pour Ministères). Rappel : enregistrement bail / Etat des lieux obligatoire et non à charge de l'expert.

BUREAU D'EXPERTISES
NICOLAI & Associés

Société à caractère civil sous forme de s.p.r.l.

Michaël NICOLAÏ
Géomètre-Expert & Expert Immobilier
inscrit au Conseil Fédéral sous le n°040055
Expert assermenté près les Tribunaux

Mesdames, Mesdemoiselles,
Messieurs les Occupants

Experts Immobiliers & Collaborateurs
E. MIKOLAJCZAK – J. ANDRE – BERTULOT (G.E.I.)
E. DEGRÈVE, V. Minne, Br. MICHIELS (Experts)

B-1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

ATTESTATION DE PASSAGE EXPERT / PRESENCE LOCATAIRE

Concerne : ETAT DES LIEUX (COMMUNAUTAIRE ou LOGEMENT)
ADRESSE : *Espinette 2/1001-004* LE *17.9* / *2019*
Gestionnaire : *Ciplon*

Mr / Mlle / Mme *COPPEE Julie* locataire ou son représentant se porte-fort pour celui-ci, déclare

- Avoir été présent lors de l'état des lieux du logement effectué par l'Expert en charge. Les éventuelles remarques du locataire ou de son représentant ont été relevées par l'expert.

Remise de l'exemplaire Locataire :

- Remise ce jour au locataire ou son représentant
 Remise postposée : Retrait via gestionnaire

(L'Expert ne peut être rendu responsable du choix et bonne réception du document. Les documents sont transmis et présumés avoir été reçus dans le mois à dater de la présente. A défaut, le locataire pourra en demander une nouvelle copie auprès de l'expert par mail)

Le locataire

(signature)

Le bureau d'Expertise

Bureau d'Expertises Nicolai & Associés sprl – Géomètres expert – Experts Immobiliers assermentés



Bureaux: Avenue Reine Astrid 16 à 1300 Wavre

Agréé I.P.G sous le n°040055 & Médiateur Fédéral
N° entreprise TVA : BE.0469.808.612 Banque ING : BE71 3401 8125 7369

Tél. : + 32 (0)10 45.10.05

Mail : info@expertsnicolai.be
Internet : www.expertsnicolai.be